

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 5 octobre 2023

COVID-19 : La campagne de vaccination démarre ce 5 octobre 2023 à La Réunion Une dose de rappel recommandée pour protéger les plus fragiles

Pour permettre une meilleure protection des personnes fragiles, plus à risque de faire une forme grave de la Covid-19, une campagne de vaccination est lancée dès cette semaine à La Réunion. Cette vaccination va venir renforcer la protection contre le virus en stimulant à nouveau le système immunitaire et ainsi limiter les risques de formes sévères de la maladie pouvant entraîner des hospitalisations ou des décès.

A la suite de l'avis du Comité de veille et d'anticipation des risques sanitaires, l'ARS La Réunion souligne l'importance de cette dose de rappel réalisée avec un vaccin adapté aux variants en circulation, pour les personnes de plus de 65 ans, les personnes présentant des facteurs de fragilité et les professionnels de santé. La vaccination est disponible auprès de son médecin, pharmacien, infirmier ou sage-femme.

Qui sont les publics fragiles concernés par cette vaccination ?

- les personnes âgées de 65 ans et plus
- les personnes de plus de 6 mois présentant un ou plusieurs facteurs de fragilité (comorbidités) : obésité (IMC >30), Broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO), insuffisance respiratoire, diabète de type 1 et 2, hypertension artérielle, insuffisance cardiaque, insuffisance rénale...
- les personnes immunodéprimées, quel que soit leur âge
- les femmes enceintes
- les résidents d'EHPAD et unités de soins de longue durée (USLD)
- les personnes vivant dans l'entourage ou en contacts réguliers avec des personnes immunodéprimées ou vulnérables, y compris les professionnels des secteurs sanitaire et médicosocial.

Toute personne souhaitant se faire vacciner, même si elle ne fait pas partie des publics ci-dessus, peut recevoir une injection contre la Covid-19.

Un vaccin adapté aux variants en circulation

Le vaccin Pfizer Comirnaty protège contre le variant majoritaire circulant actuellement (XBB1.5) et les différents variants. Il protège les populations fragiles contre les formes graves de la Covid-19 et permet de limiter le risque d'être hospitalisé.

Les vaccins disponibles sont :

- le vaccin Pfizer adulte (pour les plus de 12 ans),
- les vaccins Pfizer pédiatrique et enfant (6 mois - 11 ans), disponibles à compter du 9 octobre 2023.

Selon l'avis de la Haute Autorité de Santé, il est également recommandé de proposer la vaccination concomitante des vaccins contre la Covid-19 et contre la grippe saisonnière, dès lors qu'une personne est éligible aux deux vaccinations. La vaccination contre la grippe est maintenue à La Réunion jusqu'au 30 octobre 2023.

Où réaliser sa vaccination ?

- **Pour les résidents en EHPAD et USLD :**
la vaccination sera organisée par l'établissement
- **Pour les autres publics :**
 - prendre rendez-vous auprès de son médecin, pharmacien, infirmier ou sage-femme (s'ils proposent la vaccination),
 - se rendre sur le site [www.sante.fr/la Réunion](http://www.sante.fr/la-Reunion) pour trouver un professionnel de santé à proximité.

N'oublions pas les gestes barrières pour lutter contre la maladie

En complément de la vaccination, des gestes simples de prévention permettent de lutter efficacement contre la Covid-19 et les infections respiratoires aiguës :

- **Ventiler ou aérer régulièrement les pièces** de l'habitation et les locaux ;
- **Se laver très régulièrement les mains** à l'eau et au savon ou par friction avec un produit hydroalcoolique ;
- **Porter un masque :**
 - quand on est malade ou en contact avec une personne positive,
 - en cas de symptômes,
 - dans les lieux clos, à forte fréquentation et mal ventilés,
 - en période de circulation des virus,
 - pour les personnes à risque de développer des formes graves comme pour les personnes qui les fréquentent.

[Retrouvez toutes les informations sur le site de l'ARS La Réunion \(cliquez ici\)](#)